

Au Conservatoire de Paris, la danse des faux pas

Dans son organigramme, le directeur, Bruno Mantovani, a créé une « sous-direction » de la danse, suscitant une crise

Enquête

Tout ça pour un "sous-..." ? Il a retroussé les manches de sa chemise blanche d'un geste énergique et de son accent du Midi dont il use la sympathie, il raconte avec agacement pourquoi l'affaire le désole. Bruno Mantovani, compositeur prolifique, pianiste et chef d'orchestre, depuis trois ans à la tête du prestigieux Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, a beau s'en défendre, il affronte une mutinerie. Lui qui voulait réformer un organigramme encombré en créant, sous sa férule, trois sous-directions – la musique, les affaires scolaires et la danse – n'a pas compris, ou voulu comprendre, que faire de la directrice des études chorégraphiques une sous-directrice de la danse pouvait faire tempête.

Révolte de Clairemarie Osta, qu'il a pourtant fait venir à la tête de la danse en janvier; pétition pour « atteinte à l'autonomie de la danse au Conservatoire », qui a déjà réuni plus de 2 000 signatures; lettre de soutien, adressée à la ministre de la culture, Aurélie Filippetti, de l'Association des Centres chorégraphiques nationaux, celle des Centres de développement chorégraphique, et le syndicat Chorégraphes associés...

« Si l'on peut dire que j'exerce des fonctions de sous-direction au niveau administratif, en revanche, j'exerce de véritables fonctions de direction pédagogique et artistique dans un domaine spécifique qui est la danse, dont je suis l'experte », plaide Clairemarie Osta dans sa lettre au directeur, non sans avoir cité au préalable le dramaturge Armand Salacrou, appelant autrefois à la scission entre art dramatique et musique, réunis jusqu'en 1946 au sein de l'auguste maison.

Derrière la bataille des étiquettes, une déclaration de guerre d'indépendance? « Au-delà de la question des personnes, il s'agit de revendiquer une réelle autonomie de la danse, qui doit cesser d'être sous la coupe de la musique », assène la chorégraphe Emmanuelle Vo-Dinh. « C'est le vrai problème, souligne Angelin Preljocaj. La danse ne doit pas rester une sous-préfecture de la musique et doit exister séparément, comme le théâtre. »

A son corps défendant, la décision de Bruno Mantovani sert aujourd'hui de révélateur à un malaise bien plus général du monde de la danse sur sa place, son statut et sa prise en considération... Lui s'en serait bien passé: « Article 13 du décret qui régit les conservatoires: son directeur et son directeur adjoint sont nommés par décision de l'Etat, le reste est de ma responsabilité », martèle le directeur, âgé de 38 ans. Seul maître à bord, il entend bien le rester. « On n'a pas les mêmes responsabilités, les tutelles, le budget, la responsabilité civile, c'est moi, pas elle. » Verditt tranché: « Ceci est un non-sujet. »

Porte de la Villette à Paris. Le



Bruno Mantovani. Clairemarie Osta dans « Le Sacre du printemps » d'Igor Stravinsky à l'Opéra Bastille, en 2008. FRANCK FERVILLE / AGENCE VU, COLETTE MASSON / ROGER-VIOLETTE



Conservatoire, signé Christian de Portzamparc, face à la Cité de la musique et à la future Philharmonie. Budget annuel: 30 millions d'euros. Quelque 400 professeurs et 200 administratifs pour 1300 élèves... L'école de l'excellence. Un monde privilégié, cloisonné, individualiste. Pas le genre de population où l'on se révolte. « En arrivant ici, j'ai découvert une maison qui ne vivait pas. Immobilisme, spleen des équipes... », soupire Bruno Mantovani. « Il y a un an, dit-il en montrant le plancher de son grand bureau rouge et blanc refait à neuf, c'était de la moquette réparée avec du scotch. La maison entière était un chantier: 24 millions d'euros de travaux de réfection à faire! »

Tout le monde reconnaît qu'il a remis l'institution « dans le bon sens ». On salue sa fougue et sa façon de, sa « niaque », on regrette ses appétits trop criants. « J'ai un profond respect pour Bruno. Il est jeune, c'est bien, suggère en souriant Daniel Agésilas, qui a quitté ses fonctions de directeur des études chorégraphiques en 2012. Mais avec Alain Poirier, son prédécesseur, j'avais une vraie autonomie, tout le budget de la communication pour la danse était de mon res-

sort, si je parlais à l'étranger je n'avais pas à rendre des comptes en permanence, j'en décidais. Quand Bruno est arrivé, j'ai vu les choses changer, il m'a retiré la communication, contrôlé les voyages, le recrutement de professeurs m'a échappé... Pendant huit ans, j'ai pensé que j'étais directeur de la danse et puis Bruno est arrivé... C'est lui qui a raison, remarquez, les textes sont là. Mais quand vous n'avez plus de marge de manœuvre, de salles, de budgets autonomes, vous partez. » Il a prisses droits à la retraite. Pousse, dit-il.

Boulémique de travail, gourmand qu'il est de bonne chère comme de pouvoir, Bruno Mantovani a les syndicats derrière lui: « On peut dire qu'il a réveillé l'institution, il ne vire personne », affirment les délégués CGT. « Après, il y a des défauts de jeunesse... Il se laisse embarquer... D'ailleurs, il y a un truc un peu malhonnête, là, souligne l'un d'eux. Alors que le comité technique a approuvé le changement d'organigramme le 21 mai, le recours de Clairemarie Osta est envoyé au conseil d'administration le 10 octobre, six mois plus tard, juste après l'affaire » des femmes chefs d'orchestre. »

L'autre « affaire »: le 3 octobre, interrogé sur France Musique dans un reportage sur la sous-représentation des femmes dans la profession de chef d'orchestre, Bruno Mantovani se prend les pieds dans le tapis. Sous prétexte de dénoncer la discrimination positive, il s'enferme dans une explication vaseuse où les images incorrectes (« Il y a peu de femmes chefs d'orchestre c'est vrai, il y a aussi peu d'Africains chefs d'orchestre ») succèdent aux arguments machistes: hommes et femmes n'ont pas les mêmes ambitions, le travail de chef est très physique, et le fait d'avoir des enfants rend la chose compliquée pour celle qui va devoir « assurer le service après-vente de la maternité... Elever un enfant à distance, ce n'est pas simple. »

Rapporté par écrit, on pourrait penser qu'il parle de façon égrillard et veule. Circonstance atténuante – ou aggravante –, le propos est

calme, posé, démonstratif, à la gloire de la seule discrimination qu'il reconnaisse: le concours. Une saillie propre à ce milieu de la musique classique, où le politiquement incorrect et la glorification du plus fort le disputent à un sentiment d'impunité du verbe. L'affaire va provoquer un tollé, notamment au ministère.

La décision de Bruno Mantovani sert de révélateur à un malaise plus général du monde de la danse sur sa place, son statut

Aurélie Filippetti a de quoi s'agacer. La place des femmes dans la culture est un de ses chevaux de bataille, mais Mantovani est un camarade, un socialiste qui a du réseau. Il est membre du Siècle, ce cénacle qui réunit tout ce que Paris compte d'hommes de pouvoir – politiques, journalistes, chefs d'entreprise – de droite comme de

Vent de fronde dans le paysage chorégraphique

Les pétitions se multiplient chez les danseurs. A quelques jours de la nomination de la nouvelle tête du Centre national de la danse, à Pantin, une lettre ouverte à Aurélie Filippetti circule. Impulsée par un groupe de chorégraphes et de danseurs contemporains, elle prend à partie la ministre en pointant le « chaos du paysage chorégraphique national et institutionnel ». A côté de l'affaire du Conservatoire, la lettre regrette notamment la disparition évoquée de la mention « danse » dans les nouveaux Masters. Une pétition a d'ailleurs été mise en ligne (www.pétitionpublique.fr), et une lettre envoyée à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso, pour protester contre cette nomenclature qui « nie l'existence d'une

gauche. Le directeur est convoqué au ministère et se fait taper sur les doigts mais n'est pas désavoué. A charge pour Aurélie Filippetti – qui a invité à sa table le 15 novembre une dizaine de femmes chefs d'orchestre – de remonter la pente.

Sur ses propos machistes, Bruno Mantovani répond avec bonhomie: « C'est mon humour débile. » L'homme ne mâche pas ses mots et ne se protège pas. Au ministère, on grimace. Lui en rit volontiers. Ne trouve-t-on pas sa propre signature au bas de la pétition en soutien à... Clairemarie Osta?

Dans le pigeonnier tout en haut de l'aile nord du Conservatoire qui sert de refuge à l'administration du secteur danse (un dixième des effectifs), la danseuse étoile, 43 ans dont vingt-cinq dans le corps de ballet de l'Opéra de Paris, nous reçoit après avoir longtemps hésité: « On est sur les chardons... Euh, charbons ardents... Enfin les deux piquent... »

Derrière son bureau, en chaussons de danse et tee-shirt sous sa pelure polaire, elle s'insurge: « L'organigramme, c'est le plan de la maison, ce n'est pas que l'étiquette qui change, c'est tout: qui fait quoi et... »

Parallèlement, le milieu du hip-hop se dresse contre le diplôme d'Etat en danse hip-hop, quatrième discipline après le classique, le jazz et le contemporain, qui devrait en faire l'objet. Un collectif, le Mouvement, a été créé en mai, et une pétition, mise en ligne le 25 octobre (www.change.org). Un de ses membres actifs, Bruce Ykanji, remet en cause la capacité des « autorités chorégraphiques en place » à faire passer le diplôme et souligne « la sclérose que ce diplôme peut entraîner ».

qui habite où... La responsabilité qui est la mienne quant à la transmission de la danse, ce n'est pas que le Conservatoire qui me la donne, c'est la danse elle-même. La France occupe la première place en termes de moyens donnés par l'Etat à cet art, le monde entier nous regarde pour cela, et notamment le Conservatoire, qui est la première institution publique en la matière. Et on voudrait faire de nous une sous-direction? »

Clairemarie Osta et son mari, Nicolas Le Riche, autre étoile de l'Opéra, ont rencontré le bouillant directeur du Conservatoire en 2009, lorsque celui-ci a composé la musique d'un ballet chorégraphié par Angelin Preljocaj, Siddharta. « Cela semblait devoir très bien se passer, raconte-t-elle. J'étais emballée de ce premier contact. Par cet élan, cette envie de développement qu'il affichait pour la danse. Et puis, là... »

Derrière la femme menue au sourire triste et aux longs doigts fins, il y a une volonté farouche. Six mois après son arrivée, 18 élèves sont virés sur un total de 150, dont 17 en classe. Du jamais-vu. Colère des parents d'élèves. Pas au niveau, leur répond-on. « Je suis danseuse étoile », dit-elle pour toute explication. Bruno Mantovani couvre mais ne cache pas son agacement d'être ainsi débordé. Cela expliquerait-il la guerre du « sous- »? Sans doute pour partie, mais pas seulement.

Le directeur du Conservatoire, qui avait anticipé la validation du nouvel organigramme devant le conseil d'administration fixé au 25 novembre, en le mettant en ligne sur le site officiel, a fait machine arrière. Trop tard. Le coup est parti. La danse est en ébullition. Et Daniel Agésilas, le prédécesseur de Clairemarie Osta, de glisser malicieusement: « On a toujours pensé qu'il y avait une véritable direction de la danse, le retour sur terre est rude. Mais cela pose un problème de fond. Imaginerait-on un danseur et pas un musicien à la tête du Conservatoire? »

Rosita Boisseau et Laurent Carpentier

École Pratique des Hautes Etudes en Psychopathologies EPHEP

A l'occasion de la parution du livre d'Alice Massat « Le succès de l'imposture » aux éditions Odile Jacob, l'EPHEP organise une journée le samedi 23 novembre 2013

Entre posture et imposture, le sexe est-il garant d'une vérité ?

Organisation : Alice Massat et Stéphane Thibierge.
Intervenants : Anne Azoulay, Bernard Bloch, Alice Massat, Eriko Thibierge-Nasu, Jean-François Kervéan, Stéphane Thibierge, Yan Brailowsky, Nazir Hamad, Charles Melman.

EPHEP
35b r. de Sèvres - Paris 6
9h30 > 12h30
14h30 > 17h30

Tarif individuel : 60 €
Membres ALI et auditeurs EPHEP : 40 €
étudiants : 20 €

Renseignements et inscriptions :
01 42 86 13 93 ou
www.ephep.com